

**REGIME << ASSUJETTI UNIQUE TVA >>  
DECLARATIONS DES SOCIETES MEMBRES  
(article 256 C du CGI)**

ATTENTION : Ce formulaire est réservé aux entreprises ayant constitué un assujetti unique au sens de l'article 256 C du CGI.

**PÉRIODE DE DÉCLARATION**

01-01-2024 au 31-12-2024

**Ne pas utiliser cette déclaration pour une autre période**

**Identification de l'entreprise membre**

Identification de l'établissement déclarant Ligne d'adresse 1 Ligne d'adresse 2 Ligne d'adresse 3 Ville de l'adresse	Siren
	0 0 0 0 0 0 0 0 0
	ROF
	N° de TVA intracommunautaire F R 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0

**CADRE RÉSERVÉ À LA CORRESPONDANCE**

Mention Expresse

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite

SIREN	ROF	Dénomination de l'entreprise	Période
0 0 0 0 0 0 0 0		Identification de l'établissement déclarant	12-2024

### A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS TAXÉES (H.T.)				OPÉRATIONS NON TAXÉES			
A1	Ventes, prestations de services.....	0979	979	E1	Exportations hors UE .....	0032	32
A2	Autres opérations imposables.....	0981	981	E2	Autres opérations non imposables .....	0033	33
A3	Achats de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-2 du Code général des impôts)	0044	44	E3	Ventes à distance taxables dans un autre Etat membre au profit des personnes non assujéties - Ventes B to C	0047	47
A4	Importations (autres que les produits pétroliers) .....	0056	56	E4	Importations (autres que les produits pétroliers)	0052	52
A5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers) et sorties de régime particulier douanier uniquement lorsque des livraisons ont eu lieu en cours de régime .....	0051	51	E5	Sorties de régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers) .....	0053	53
B1	Mises à la consommation de produits pétroliers	0048	48	E6	Importations placées sous régime fiscal suspensif (autres que les produits pétroliers)	0054	54
B2	Acquisitions intracommunautaires	0031	31	F1	Acquisitions intracommunautaires	0055	55
B3	Achats d'électricité, de gaz naturel, de chaleur ou de froid imposables en France	0030	30	F4	Mises à la consommation de produits pétroliers	0049	34
B4	Achats de biens ou de prestations de services réalisés auprès d'un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0040	40	F5	Importations de produits pétroliers placées sous régime fiscal suspensif.....	0050	29
B5	Régularisations .....(Important : cf. notice).	0036	36	F2	Livraisons intracommunautaires à destination d'une personne assujétie - Ventes B to B .....	0034	49
				F3	Livraisons d'électricité, de gaz naturel, de ..... chaleur ou de froid non imposables en France	0029	50
				F6	Achats en franchise .....	0037	37
				F7	Ventes de biens ou prestations de services réalisées par un assujéti non établi en France (article 283-1 du Code général des impôts)	0043	43
				F8	Régularisations .....(Important : cf. notice).	0039	39
				F9	Opérations internes réalisées entre membres d'un assujéti unique .....	0061	61

### B DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
<b>Opérations réalisées en France métropolitaine</b>			
08	Taux normal 20 % .....	0207	207
09	Taux réduit 5,5 % .....	0105	105
9B	Taux réduit 10 % .....	0151	151
9D	Ligne utilisable pour un nouveau taux en métropole .....		153
<b>Opérations réalisées dans les DOM</b>			
10	Taux normal 8,5 % .....	0201	201
11	Taux réduit 2,1 % .....	0100	100
12	Ligne utilisable pour un nouveau taux dans les DOM. ....		101
<b>Opérations imposables à un taux particulier</b>			
T1	Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,75 % .....	1120	1120
T2	Opérations réalisées dans les DOM et imposables au taux de 1,05 % .....	1110	1110
TC	Opérations réalisées en Corse et imposable au taux de 13 % .....	1090	1090
T3	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 10 % .....	1081	1081
T4	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 2,10 % .....	1050	1050
T5	Opérations réalisées en Corse et imposables au taux de 0,90 % .....	1040	1040
T6	Opérations réalisées en France continentale au taux de 2,10 % .....	1010	1010
T7	Retenue de TVA sur droits d'auteur .....	0990	990
13	Ancien taux .....	0900	900
<b>Produits pétroliers</b>			
P1	Taux normal 20 % .....	0208	208
P2	Taux réduit 13 % .....	0152	152
<b>Importations</b>			
I1	Taux normal 20 % .....	0210	210
I2	Taux réduit 10 % .....	0211	211
I3	Taux réduit 8,5 % .....	0212	212
I4	Taux réduit 5,5 % .....	0213	213
I5	Taux réduit 2,1 % .....	0214	214
I6	Taux réduit 1,05 % .....	0215	215
15	TVA antérieurement déduite à reverser .....	0600	600
	(dont TVA sur les produits produits pétroliers : .....31...)		
	(dont TVA sur les produits importés hors produits pétroliers : .....32...)		
5B	Sommes à ajouter, y compris acompte congés .....	0602	
	<b>16 Total de la TVA brute due (lignes 08 à 5B) . . .</b>		
	<b>17 Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires</b>	0035	35
	<b>18 Dont TVA sur opérations à destination de Monaco</b>	0038	38

